



HAL
open science

Licence bi disciplinaire histoire et histoire de l'art - L3

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence bi disciplinaire histoire et histoire de l'art - L3. 2010, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02035791

HAL Id: hceres-02035791

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035791v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 2 - Pierre Mendès France

Demande n° S3110054702

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire-Histoire de l'art

Présentation de la mention

La licence bi-disciplinaire Histoire-Histoire de l'art est construite à partir du modèle des deux licences disciplinaires. Les étudiants s'inscrivent donc soit en Histoire, soit en Histoire de l'art en L1 et L2. En L3, l'inscription se fera véritablement en licence bi disciplinaire.

Les enseignements sont ceux dispensés dans le cadre de la licence disciplinaire, renforcés par des enseignements de l'autre discipline. Ils prévoient une progression pédagogique qui va de l'apprentissage des fondamentaux des disciplines en L1 et L2 à des notions plus complexes et plus pointues développées en L3 bi disciplinaire. Ce « parcours renforcé » mène à l'obtention d'une licence bi-disciplinaire en fin de L3.

Avis condensé

- Avis global :

Le dossier est très médiocre et nettement insuffisant en l'état. La demande d'ouverture d'une nouvelle mention suppose au minimum un dossier original, et non pas l'addition par copier-coller de morceaux de deux maquettes. Les débouchés précis, spécifiques, justifiant l'ouverture d'une mention ne sont nullement précisés par rapport aux deux autres mentions déjà existantes (sans parler de la licence Lettres et arts de Grenoble 3) : il existe en effet déjà une mention Histoire, une mention Histoire de l'art (à Grenoble 2) et une mention Lettres et arts (à Grenoble 3) avec des objectifs quasiment identiques (notamment la préparation au concours de recrutement de professeur des écoles).

- Points forts :

- Deux équipes de qualité ayant l'expérience de deux bonnes formations dont les enseignements se rapportent à la nouvelle mention demandée.

- Points faibles :

- Copié-collé intégrant des segments de deux formations sans que l'on voie le 'plus' qu'une mention apporte par rapport à un parcours, ou par rapport au parcours Histoire de l'art/Lettres, ou encore à la licence Lettres et arts de Grenoble 3.
- Débouchés précis et/ou poursuite d'études d'une telle mention insuffisamment développés.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait à l'avenir de ne pas présenter ainsi une demande de mention, mais de monter un vrai dossier, un dossier précis et adapté justifiant pleinement l'ouverture d'une nouvelle mention. En l'état, absolument rien ne justifie cette ouverture, qui est par ailleurs davantage une formation de L3 qu'une formation sur 3 années. Une recommandation forte est sans doute d'ouvrir un parcours en mention Histoire comme en mention Histoire de l'art ; une autre recommandation serait de se rapprocher de Grenoble 3 et de créer un pôle « Arts » avec les licences Lettres et arts, Histoire, Histoire de l'art... ; une troisième possibilité à explorer, peut-être de manière prioritaire, serait de transformer cette demande de licence en une demande de licence professionnelle avec des partenaires professionnels.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'addition de la liste de l'équipe pédagogique de la mention Histoire et la liste de l'équipe pédagogique de la mention Histoire de l'art ne font pas une nouvelle équipe. Le dossier renvoie uniquement aux maquettes des deux autres mentions.

2 ● Projet pédagogique :

La structure telle qu'elle est proposée répond aux débouchés tels qu'annoncés, mais ces débouchés étant les mêmes que ceux des deux autres mentions, force est de s'interroger une fois de plus sur la pertinence de cette formation dans un contexte strictement local. Il existe en effet déjà une mention d'histoire, une mention histoire de l'art (à Grenoble 2) et une mention lettres et arts (à Grenoble 3) avec des objectifs quasi identiques (notamment le concours PE). Il aurait été judicieux de fournir une fiche RNCP et une annexe descriptive au diplôme expliquant en quoi cette mention est originale par rapport à un parcours et se justifie donc et non pas des fiches vides renvoyant aux fiches RNCP et ADD des deux autres mentions...

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Non renseigné spécifiquement. Le document reprend des parties des maquettes des deux autres mentions.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Informations incomplètes. Cette partie aurait gagné à être vraiment analysée et prise en compte.